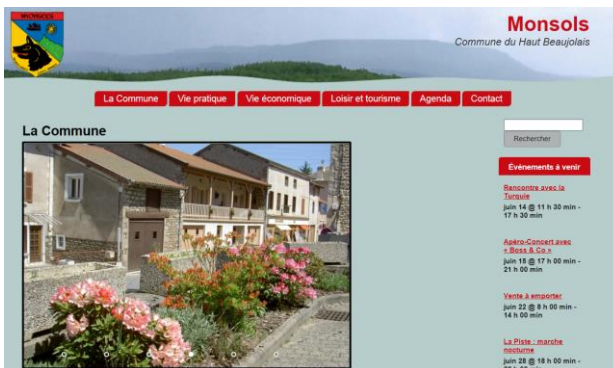


## Environnement

Depuis le 20 Décembre 2013, un arrêté Préfectoral **interdit** tout brûlage à l'air libre dans le département du Rhône, sauf pour quelques exceptions comme les sarments au moment de la taille des vignes, ceci quelle que soit la période. Nous sommes conscients des difficultés que cela engendre pour les déchets verts.

Nous participons au niveau de la Communauté de Communes à l'étude d'un traitement sur place, mais cela ne se fera pas à brève échéance. En attendant, pensez au compostage dans votre jardin, ou à l'acquisition d'un broyeur de végétaux. Nous vous rappelons que l'amende encourue est de 450 €.



## Site de la mairie

<http://www.monsols.fr> : que trouve-t-on ?

- L'actualité de la municipalité : compte-rendu de conseils, liste des commissions, dates des réunions...
- L'agenda des manifestations culturelles, associatives, sportives...
- Les coordonnées des professionnels (service public, entreprises, santé, magasins...)
- Un formulaire pour nous contacter.

Et pourquoi pas, à l'avenir, de nouvelles rubriques alimentées par vos idées.

## La mairie vous accueille :

- dans ses locaux :  
Lundi de 14 à 18h,  
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 à 12h,  
Samedi de 9 à 11h
- par téléphone au 04 74 04 70 39 :  
Lundi de 14 à 18h,  
Mardi, jeudi, vendredi de 8 à 12h et de 13 à 17h,  
Mercredi de 8 à 12h  
Samedi de 8 à 11h
- sur internet : <http://www.monsols.fr>

**Banquet des anciens organisé par le CCAS** : après la sympathique journée du 4 mai 2014, la prochaine journée de retrouvailles, d'agapes et de bonne humeur est fixée au **29 mars 2015**. Pour tous les monsoisards concernés (nés avant 1951), reprenez dès à présent cette date. Nous comptons sur vous.

## Départ du Père Colin

Après 7 années passées à Monsols, le Père René Colin a choisi de prendre sa retraite. Il sera remplacé à partir de fin août début septembre par le Père Bernard Keradec qui officiera sur les paroisses de Monsols et Lamure. Souhaitons-lui la bienvenue.

## Agenda des manifestations

### JUILLET

- 03 : « les écrits du col » : atelier d'écriture pour tous
- 05 : porte ouverte des Sapeurs-pompiers
- 06 : apéro concert au col de Crie
- 20 : vente à emporter des classes en 5

### AOUT

- 01 : festival en Beaujolais : « nuit du voyage à dos d'âne »
- 09 - 10 : ball trap
- Du 16 juillet au 20 août à 17h : les mercredis du col de Crie (jeune public)

### SEPTEMBRE

- 07 : lotobouse des classes en 9
- 28 : vente à emporter des classes en 6

### OCTOBRE

- 18 : soirée dansante des classes en 8

### NOVEMBRE

- 22 : soirée dansante des classes en 7

**Petit rappel : la collecte des déchets ménagers du lundi 14 juillet est reportée au mercredi 16 juillet.**



# Brèves de MONSOLS

Juillet 2014 n° 27

Bonjour à vous,

C'est avec une grande émotion que je remercie les électrices et les électeurs de nous avoir confié la responsabilité de notre Commune. En effet, une nouvelle municipalité est en place dont les élus sont issus des deux listes déclarées.

Cette élection a permis de vous exprimer en fonction de vos sensibilités, de vos préférences, parmi les vingt-neuf candidates et candidats. Le choix électoral est une des bases de la démocratie, souvent mise en avant lors des élections municipales, mais pas toujours possible par manque de prétendants. Nous avons heureusement échappé à ce cas de figure.

Mon élection au poste de Maire m'engage à me mettre au service de tous mes administrés. Je vais remplir cette mission avec toute mon énergie, ma conviction, ma détermination.

Pour mener à bien les charges qui seront les miennes, je vais être épaulé par les Adjointes, les Rapporteurs, les Conseillers. Je suis particulièrement satisfait de la manière dont se sont déterminées les commissions. En effet, les responsabilités ont été attribuées en respectant le choix de chaque élu, mais en prenant en compte la compétence, l'expérience, la disponibilité de chacun. Ma devise : savoir déléguer, savoir responsabiliser.

Ceci est la meilleure façon pour gérer une mairie, une commune, une entreprise. Ce sont les critères indispensables qui doivent s'appliquer pour en assurer le succès.

L'ensemble des intervenants de ces Brèves vous souhaitent une bonne lecture. Nous restons à votre écoute et à votre service.

Bien Sincèrement et Bonnes Vacances à toutes et à tous.

Votre Maire, René THEVENON

## Le nouveau conseil municipal



Assis : Christine DARÇON (3<sup>ème</sup> adjoint), Carlos CARNEIRO (1<sup>er</sup> adjoint), Roger DESCAILLOT (2<sup>ème</sup> adjoint) et Roger CADILLON (4<sup>ème</sup> adjoint) entourent René THEVENON, Maire.

Debouts : Charles MARTIN-COCHER, Sébastien CAROTTE, Roger BRAILLON, Michel JANDARD, Joseph RANCHON, Thibaut COLOMB, Fabien JACQUET, Thierry JAFFRE, Alexandre LAFOND, Noëlle VACHER.



### Vie de la commune

Plusieurs chantiers en cours ou à venir sur la Commune : la maison des forestiers et du bois au Col de Crie sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes et la chaufferie bois à Fontalet portée par le SYDER (Syndicat Départemental d'Energie du Rhône), projet prévu sur 2014 - 2015.

Au niveau de la Commune, des travaux seront entrepris à la Mairie, en commençant par le toit en 2014, puis par le réaménagement du rez-de-chaussée, notamment pour l'accès handicapés et la création d'un bureau supplémentaire pour les secrétaires, qui seront réalisés en 2015. Ce projet, subventionné à 60%, avait été lancé par la précédente équipe municipale. Les plans de l'aménagement sont en cours de modification.

### Fusion des cantons et des communautés de communes

Suite à la réforme des collectivités territoriales, notre département va changer. Deux entités sont créées : d'un côté, la métropole de Lyon, de l'autre le nouveau Rhône. De plus, le conseil général a revu la répartition de ses cantons afin que chaque conseiller général représente environ 30000 habitants. Dès les prochaines élections, le canton de Monsols n'existera plus et nous dépendrons de celui de Thizy les Bourgs.

Toutefois, même si autour de nous de nombreuses communautés de communes ont fusionné, celle du Haut Beaujolais reste pour le moment indépendante, avec ses 12 communes pour s'occuper notamment de la voirie, des déchets et du tourisme.

**Voirie** : Pendant l'hiver 2014-2015, 15 tonnes de sel ont été utilisées afin de dégager les 40 kms de chemins entretenus à Monsols (contre 70 tonnes l'hiver précédent). Les accotements de nos routes viennent d'être fauchés et un second passage est prévu en octobre.

**Sécurité** : A l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, le projet d'installation de caméras dans le village a été réalisé. A ce jour, le système est prêt et les derniers réglages sont en cours.

### Santé

Suite au départ du Docteur LACHARME à la Maison Médicale de Beaujeu, la Commune manque d'un médecin, malgré les vacations des Docteurs BERNARD et HAUTION, 6 demi-journées par semaine. Nous sommes donc à la recherche d'un médecin supplémentaire.

La situation est la même depuis l'arrêt de l'activité de Mr SAYS, notre kinésithérapeute.

Après le départ de Marie-Thérèse JACQUET, le cabinet d'infirmiers s'est étoffé avec l'arrivée d'Alice JUGNET et de Brice COLOMB. Nous leur souhaitons la bienvenue et de nombreuses années de travail chez nous.

### Bibliothèque municipale

Mercredi : 10 à 12 h - 14 à 16 h

Jeudi : réservé aux scolaires

Vendredi : 16 à 18 h

Samedi : 9h30 à 12h

Adhésion gratuite.

Aujourd'hui la bibliothèque fonctionne grâce à la bonne volonté d'un groupe de bénévoles. Pour que ce service de qualité perdure ou que les jours et/ou horaires d'ouverture soient étendus, nous faisons appel à tous ceux qui le souhaitent pour venir renforcer cette équipe. N'hésitez pas à prendre contact avec les personnes sur place ou à la Mairie.

**1800 !**

Oui, c'est bien le nombre de plants disposés dans les différents massifs et jardinières du village. Fin mai, Gérard VIGNAL et notre nouvel employé municipal Pascal VERNUS, accompagnés de 2 bénévoles, de notre secrétaire Christine DESBAT et de conseillers municipaux, ont paré la commune de ses couleurs d'été. Il faut maintenant faire grandir et entretenir toutes ces plantations. Et pour cela, les bénévoles déjà en action attendent d'autres volontaires, hommes et femmes, pour prêter main forte afin de désherber et enlever les fleurs fanées.

### Ecole

La nouvelle réforme des rythmes scolaires entrera en vigueur à Monsols à la rentrée 2014 :

Les élèves auront toujours 24 heures de classe par semaine mais avec deux nouveautés :

- Les horaires : classe 3h le mercredi matin de 8h15 à 11h15. Les autres jours réduction de la durée de la journée de classe de 6h à 5h15 (8h15 à 11h15 et 13h00 à 15h15).

- Les Temps d'Activités Péri-Scolaires (TAPS) : Lundi, mardi, jeudi de 15h15 à 16h15

Durant ces TAPS des activités artistiques, culturelles, sportives seront proposées gratuitement aux enfants volontaires (les TAPS ne sont pas obligatoires) : cela sera imputé sur le budget communal pour 10000 à 15000€.

### Finances

Le budget 2014 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Les taux d'imposition ne seront pas augmentés en 2014.

Les grandes lignes du budget primitif 2014 de la Commune et de l'assainissement :

SECTION EXPLOITATION	2013	2014
<b>DEPENSES</b>	845 277 €	883 384 €
<b>RECETTES</b>	958 810 €	883 384 €
SECTION INVESTISSEMENTS	2013	2014
<b>DEPENSES</b>	207 652€	568 029 € (1)
<b>RECETTES</b>	297 964 €	568 029 €

A noter :

- Ces budgets ne prennent pas en compte l'impact de la réforme scolaire
- (1) le montant prévu est largement supérieur, compte tenu notamment de la réalisation début 2014 d'investissements budgétés pour 2013

**RAPPEL** : enquête d'utilité publique concernant la demande d'extension d'activité compostage de la société SEDE Environnement : consultation possible du dossier en Mairie. Dernières dates de présence du commissaire enquêteur les 5 et 11 juillet matin.

### Assainissement et eaux pluviales

Malgré les importants travaux réalisés en 2010 / 2011 sur les réseaux de la Route du Col de Crie, de la Route de Saint Christophe et de la Rue du Lavoir, les débits relevés au niveau de la station d'épuration ne sont toujours pas conformes, voire même supérieurs à ceux relevés antérieurement.

Nous poursuivons nos investigations pour améliorer rapidement la situation, compte tenu que la Préfecture relève ces non conformités au moins depuis 2012. Après résolution de ces problèmes, il restera à construire un bassin de rétention des eaux pluviales pour amortir les arrivées massives d'eau (ex : orages).

### Union Sportive de MONSOLS, c'est reparti !

Quand une commune possède et entretient des infrastructures sportives et qu'elles ne sont pas ou très peu utilisées, c'est toujours regrettable. C'était le cas avec le stade de foot. Grâce à l'initiative de OZPINAR Mustapha, l'USM section foot renaît après plusieurs années d'inactivité.

Une équipe séniors va participer au championnat pour la saison 2014/2015. Venez nombreux les encourager.

Le bureau : Président: SENBABA Hakan  
Secrétaire : OZPINAR Zeynep  
Trésorière : DESCAILLOT Nadine  
Trésorier adjoint: DESCAILLOT Roger  
Contact : 04 74 04 75 97 / 06 08 00 72 89

**VOTRE AVIS EST IMPORTANT**  
Vous trouverez en annexe de la brève un questionnaire afin de mieux cibler les activités sportives et culturelles qui vous intéressent.